

Instructions aux auteurs

1. *Entomo Helvetica* publie des articles et des notes brèves sur l'entomo-faunistique (insectes et autres arthropodes) de la Suisse et des régions voisines en allemand, français et italien. Les articles en langue anglaise destinés à un public international ou les articles traitant de décisions taxonomiques (descriptions d'espèces, mise en synonymie, changements de noms, etc.) ne sont pas acceptés (ils peuvent être soumis auprès de la revue *Alpine Entomology* (<https://alpineentomology.pensoft.net>), ou de la *Revue Suisse de Zoologie* (<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/mhn/frontpage/revue-suisse-de-zoologie/>). *Entomo Helvetica* publie également des critiques d'ouvrages et des communications des différentes sociétés entomologiques de Suisse (rapport d'excursion, rapport annuel, appels, etc.). Toute personne peut publier dans *Entomo Helvetica*, même sans être membre d'une société d'entomologie. Les manuscrits reçus sont soumis à des spécialistes pour expertise. Des manuscrits insuffisants du point de vue du contenu ou de la forme peuvent être refusés. Les auteurs peuvent proposer sans engagement des noms d'experts pour la relecture.

2. Les manuscrits doivent être transmis sous forme électronique, par email à info@entomohelvetica.ch. Le texte sera transmis sous la forme d'un document Word (.doc, .docx ou .rtf) sans mise en forme, avec uniquement les noms latins des genres et espèces en italique. Les tableaux faits sur Excel doivent être transmis séparément, dans le format original (.xls ou .xlsx). Les photos doivent avoir une résolution minimale de 300 dpi, par exemple en format .jpg. Les autres illustrations (graphes, dessins) doivent aussi être transmises à part, mais pas en format .jpg. Pour les graphiques, plusieurs formats peuvent être utilisés (Excel, .pdf, .eps) et une résolution de 300 dpi est généralement suffisante. Pour les dessins au trait, le format .tiff est fortement conseillé avec une résolution de 1200 dpi. Les légendes des illustrations et des tableaux sont à indiquer à la fin du texte du manuscrit. En cas de photos composées avec plusieurs images ou d'ajout de textes ou dessins sur les images, prière d'envoyer également les photos originales, non assemblées et sans ajouts (lettres, flèches...). La mise en page finale est assurée par la rédaction.

3. La longueur des articles est généralement limitée à 16 pages imprimées, tout compris (texte, figures, tableaux). Des articles plus longs peuvent exceptionnellement être publiés, si cette longueur est justifiée. Une note brève ne dépassera pas 4 pages (éventuellement 5 ou 6 si elle est abondamment illustrée) et une critique de livre 1 page (y compris image de la couverture). La rédaction encourage la publication de photographies en couleur! Des tableaux de données complémentaires peuvent être publiés comme supplément électronique sur le site web www.entomohelvetica.ch. L'auteur est invité à transmettre également, sous forme pdf, un document indiquant la mise en page souhaitée (notamment position, taille des figures). La position des figures peut également être indiquée dans le texte (p. ex. «mettre ici Fig. 1»).

4. Les articles (mais pas les notes brèves) doivent obligatoirement respecter la structure suivante: Titre, auteur(s), adresse(s) comprenant l'adresse courriel de l'auteur pour la correspondance (le désigner comme tel), Abstract (anglais), Résumé (français), Zusammenfassung (allemand), Riassunto (italien), Keywords (en anglais), Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Remerciements, Littérature. Ces titres sont considérés comme de premier degré hiérarchique. En plus des titres cités, deux niveaux hiérarchiques (au maximum) de sous-titres supplémentaires peuvent être utilisés. L'auteur

ajoutera les indications «Titre 2» et «Titre 3» le cas échéant après les sous-titres pour indiquer leur niveau de hiérarchie. Un «titre courant» peut être proposé. S'ils ne sont pas disponibles dans la police de caractères utilisée, les symboles des sexes doivent être indiqués comme \$ pour mâle £ pour femelle et € pour ouvrière. Les résumés doivent être limités à 1000 caractères chacun, et les résumés dans une langue différente de celle de l'article doivent reprendre le titre de l'article, traduit. Ne pas mettre de citations dans les résumés. La rédaction peut aider à la traduction des Abstract/Zusammenfassung/Riassunto.

5. Les règles du *Code international de Nomenclature zoologique* (ICZN 1999; <https://www.iczn.org/the-code/the-code-online/>) doivent être suivies strictement. A la première citation dans le texte d'un taxon zoologique (Arthropoda) au niveau générique ou inférieur, le nom du taxon doit être accompagné par le nom de l'auteur et l'année de la première description séparés par une virgule, p. ex. *Musca domestica* Linnaeus, 1758 ou *Lasius flavus* (Fabricius, 1782). Pour les noms de plantes et d'animaux non Arthropodes, on peut indiquer seulement le descripteur par des abréviations, ou même omettre le descripteur s'il s'agit d'une espèce bien connue; dans tous les cas, rester consistant dans la forme adoptée tout au long de l'article.

6. Les citations bibliographiques dans le texte se feront comme dans les exemples suivants: White & Brown (2001), White et al. (2002) ou (White & Brown 2001). Dans le cas d'une citation avec plusieurs références, celles-ci seront classées par ordre chronologique et séparées par une virgule (White & Brown 1998, Antropov 2010). Pour la Littérature, les travaux seront cités sans abréviation du nom de la revue, d'après les exemples suivants:

Manly B.F.J. 1994. *Multivariate statistical methods. A primer*. 2nd edn. Chapman & Hall, London, 215 pp.

Stuke J.-H. 2002. A new species of *Sicus* from Central Europe (Diptera: Conopidae). *Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft* 75: 245–252.

Walossek D. & Müller K.J. 1998. Early arthropod phylogeny in light of the Cambrian «Orsten» fossils. In: Edgecombe G.D. (ed.), *Arthropod fossils and phylogeny*, pp. 185–231. Columbia University Press, New York.

Les manuscrits non publiés et les communications orales doivent être cités comme communication personnelle (par ex.: R. Lebrun comm. pers.).

7. Avant publication, l'auteur correspondant de l'article reçoit les épreuves de l'article (pdf) pour relecture. La rédaction se réserve le droit de publier un article dans un prochain numéro de *Entomo Helvetica* si les corrections des épreuves parviennent tardivement à la rédaction ou pour tout autre retard. *Entomo Helvetica* paraît une fois par an. Le délai rédactionnel est fixé à fin janvier pour les articles, fin février les notes brèves et autres contributions (critiques d'ouvrages, communications des sociétés, etc.).

8. L'auteur correspondant d'un article ou d'une autre contribution reçoit un document pdf de sa publication pour usage. Il n'est pas envoyé de tirés-à-part. Le copyright de l'article appartient à *Entomo Helvetica*. Ce copyright concerne aussi bien la version imprimée que la version numérique disponible on-line sur le site internet.

La rédaction de *Entomo Helvetica*, mai 2024